

Formation

Comment agir syndicalement pour lutter contre la violence conjugale dans nos milieux de travail?

DATE : 12 au 14 juin

HEURES : 12 juin de 19h à 21h
13 juin de 9h à 16h30
14 juin de 9h à 16h30

OÙ : Hôtel Mont-Gabriel à Sainte-Adèle

Cette formation est ouverte à toutes les régions

Cette formation sur la violence conjugale s'adresse aux militants et militantes syndicaux qui s'impliquent dans leur syndicat local. Elle vise à les outiller pour qu'ils et elles puissent comprendre l'enjeu de la violence conjugale, afin de mieux le reconnaître quand il se rend sur les lieux de leur travail. De plus, ils et elles apprendront comment mettre en place des politiques, pratiques et stratégies pour protéger les victimes de violence conjugale et lutter contre ce phénomène social pour qu'il ne soit plus un enjeu de notre société. Les objectifs généraux de la présente session sont donc de permettre aux participants et aux participantes de :

- Comprendre le phénomène de la violence conjugale et ses manifestations au travail;
- Connaître et appliquer les droits en matière de prévention et de protection en ce qui a trait à la violence conjugale;
- Planifier notre action syndicale pour mieux prévenir et intervenir auprès de nos membres en matière de violence conjugale.

DATES LIMITES D'INSCRIPTION :

- 2 mai 2022 avant 17h

Selon les politiques nationales de l'AFPC présentement en vigueur, vous devez être vacciné pour participer aux formations en présentiel.

Cette directive est sujette à changement suivant l'évolution de la situation, des directives de la santé publique et/ou des politiques de l'AFPC sur la vaccination.

Nous prendrons en considération les critères suivants si nous devons sélectionner des participant-e-s : l'expression de genre, les groupes d'équité, les Éléments, les Sections locales à charte directe et un membre par section locale.

Pour vous inscrire :

Faites parvenir le formulaire d'inscription complété, ci-joint ou sur le site www.afpcquebec.com sous les onglets « Formation »

Par courriel : bureauregionalmontreal@psac-afpc.com

Par télécopieur : 514-875-8399



www.afpcquebec.com